



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

**Arrêté DCL/BRGE n° 2022-227 du 30 novembre 2022 portant modification de l'arrêté
DCL/BRGE n°2020-190 du 7 octobre 2020 portant nomination des membres de la
commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune
de Fontenay-aux-Roses.**

Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu Les dispositions du code électoral et notamment l'article L.19 ;

Vu Le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent HOTTIAUX en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n°2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne autre que la France pour les inscriptions municipales.

Vu l'instruction du Ministre de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales principales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'arrêté n°2020-190 du 7 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Fontenay-aux-Roses ;

Vu la demande du Maire de Fontenay-aux-Roses relative au remplacement de Monsieur Jean-Claude PORCHERON, membre titulaire de la commission de contrôle au sein de cette même commune ;

Sur proposition du Secrétaire général

Arrêté :

ARTICLE 1^{er}

Monsieur Jean-Claude PORCHERON, ne pouvant plus assurer ses fonctions de contrôleur en charge de la régularité des listes électorales au sein de la commune de Fontenay-aux-Roses, il est remplacé par Madame Anne-Marie MERCADIER.

La composition de la commission est donc modifiée comme suit:

.../...

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la 2 ^{ème} liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	
Titulaires		Titulaires	
1	Anne-Marie MERCADIER	1	Jean-Yves SOMMIER
2	Roger LHOSTE	2	Pierre KATHOLA
3	Philippe ROUSSEL		
Suppléants		Suppléant	
4	Arnaud BOUCLIER	3	Gilles MERGY
5	Véronique RADAOARISOA	4	Sonia GOUJA

ARTICLE 2

Madame Anne-Marie MERCADIER, est nommée dans ses fonctions de contrôleur en charge de la régularité des listes électorales sur la commune de Fontenay-aux-Roses, jusqu'au 7 octobre 2023, tel que prévu pour l'ensemble des membres de la commission par l'arrêté initial DCL/BRGE n° 2020-190 du 7 octobre 2020.

ARTICLE 3

La composition de la commission de contrôle est rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

ARTICLE 4

Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, le Maire de la commune de Fontenay-aux-Roses, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Nanterre, le 30 novembre 2022

P/ Le préfet
Le sous Préfet
Secrétaire général



Pascal GAUCI